

Garanties d'emprunts



Département de la Sarthe

Isabelle MOREAU

Service Stratégie Financière et Budget
Hôtel du Département – Place Aristide Briand
72 072 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 54 73 27
isabelle.moreau@sarthe.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Conseil départemental apporte sa garantie aux organismes HLM pour les emprunts au titre des PLUS, PLUS Foncier, PLAI, PLAI Foncier, PAM, PLUS-CD, PLUS-CD Foncier, PHARE, PRU AS, Eco Prêt, prêt Booster, prêt PHB.

Les garanties varient selon le type d'organisme et le lieu d'implantation du logement :

- L'OPH Sarthe Habitat et AMENAO (ex SECOS, SEM du département) sont garantis à 80% par le Département et 20% par la commune d'implantation, sauf au Mans où la garantie départementale est de 100%.
- Les Entreprises Sociales pour l'Habitat sont garanties à 50% par le Département et 50% par Le Mans Métropole sur le territoire de cette dernière, et à 80% par la collectivité départementale et 20% par la commune dans le reste du département.

TYPE D'AIDE

Garantie d'emprunt

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Sarthe

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes HLM

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Pour les Entreprises Sociales pour l'Habitat, le Conseil départemental prend une hypothèque de premier rang sur un immeuble appartenant à la société, en contrepartie de la garantie.

Prise en compte des enjeux environnementaux présents sur la parcelle avec mesures d'évitement et/ou de réduction d'impact.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Communes, Le Mans Métropole

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Montant de l'encours de la dette garantie au 1er janvier 2024 : 545 560 414,01 € (dont 433 509 844,98 € pour le logement social).

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023, 39 emprunts ont été garantis pour un capital de 12 568 227 €

En 2022, 157 emprunts ont été garantis pour un capital de 57 094 056 €

En 2021, 86 emprunts ont été garantis pour un capital garanti de 15 432 230 €

En 2020, 85 emprunts ont été garantis pour un capital garanti de 26 818 064 €

En 2019, 79 emprunts ont été garantis pour un capital garanti de 24 021 662,35 €

En 2018, 95 emprunts ont été garantis pour un capital garanti de 25 762 762,83 €

En 2017, 71 emprunts ont été garantis pour un capital garanti de 25 461 729 €

OBSERVATIONS

Depuis 2005, le Conseil départemental accorde sa garantie à hauteur de 100% à l'OPH Sarthe Habitat pour ses opérations de réhabilitation et d'amélioration.

